

# LE FIL CONTINU



## ADEC-NS

Agence pour le Développement Economique et Culturel Nord-Sud

Organisme disposant du Statut consultatif spécial au Conseil Economique et Social de

Newsletter N°24

28 janvier 2014

- La technologie au service de l'environnement ..... 2
- Actualités internationales ..... 3
  - Une première mondiale pour l'énergie solaire au Maroc
  - R&D : l'UE lance un programme d'investissement sans précédent
  - Des poids lourds du commerce mondial veulent libéraliser les « biens verts »
- L'ADEC et l'ONU ..... 4
  - Un point sur la diplomatie préventive de l'ONU en Asie Centrale
- Actualités de l'ADEC et de ses partenaires ..... 4

## Edito

« Développement » - voilà un terme au cœur des préoccupations de nos sociétés. Un terme qui brûle les lèvres de nos dirigeants et clignote à longueur de jour sur nos écrans ; le développement comme un but ultime qui meut nos actions et motive nos prises de positions.

Une définition du mot « développement » serait de le désigner comme l'action d'avancer ou tout simplement le résultat de cette action.

Longtemps on a considéré que se développer, avancer, c'était avoir un chiffre de croissance à la hausse d'une année sur l'autre. S'il est indéniable que nos économies ont beaucoup gagné à voir leur PIB augmenter, il est maintenant unanimement admis que la poursuite aveugle de la croissance a des conséquences désastreuses pour notre capital environnemental et humain.

Peu à peu, le développement durable, et toutes les dimensions qu'il comprend, s'impose comme un virage inévitable pour nos économies.

Les initiatives qui poussent vers plus de respect et de conscience dans nos pratiques économiques sont sans cesse plus nombreuses. Nous avons choisi de relayer à travers cette newsletter n° 24 quelques unes d'entre elles, avec un accent particulier mis sur l'innovation et ce qu'elle peut faire pour le développement durable.

L'innovation technologique tout d'abord, sur laquelle s'arrête notre article de fond, qui se met maintenant de plus en plus au service du développement durable, mais aussi l'innovation au sein des institutions, qui s'efforcent maintenant d'inscrire les échanges mondiaux dans une logique durable, comme le témoigne les accords à venir concernant la libéralisation pour les échanges des produits dits « verts ».

Sans oublier les forces qui poussent à cette innovation, avec l'exemple de l'Union européenne qui va investir pour la R&D durable.

Autant d'armes pour faire face aux problématiques de respect de l'environnement et de l'humain qui se posent à l'échelle mondiale.

L'équipe ADEC-NS

## Citation/phrase

« Nous n'héritons pas de la Terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants. »

Antoine de Saint-Exupéry

Agence pour le Développement Economique et Culturel Nord-Sud  
Statut Consultatif auprès du Conseil Economique et Social (ECOSOC) de l'ONU

ADEC-NS - BP 24219 - 31432 TOULOUSE CEDEX 4

Téléphone : 05 67 16 15 16

Télécopie : 05 61 39 89 34

Site Internet : [www.adecons.fr](http://www.adecons.fr)

## La technologie au service de l'environnement.

Au cours des siècles précédents, la technologie a permis de créer et de développer de nouveaux outils, matériaux, concepts en rupture avec la société mais sans pour autant penser aux conséquences environnementales. C'est le cas de l'augmentation du taux de CO<sub>2</sub> dans l'air dû au gaz d'échappement des voitures, de l'utilisation de matériaux nocifs dans les textiles, téléphones ou autres objets du quotidien, du rejet des eaux polluées des centrales ou usines etc.

Mais, aujourd'hui, l'Homme prend conscience de son environnement, il réinvente la technologie pour qu'elle ne soit plus une conséquence sur le climat mais qu'elle aide à son amélioration.

Ainsi, les possibilités nouvelles et durables doivent être identifiées pour faire évoluer les technologies qui pourront être bénéfiques pour tous au niveau international et ainsi répondre aux enjeux, aux Grenelles de l'Environnement, aux normes, pactes etc.

Déjà, au niveau national, François Hollande a basé quelques-unes de ses promesses de Président autour de l'environnement et du changement climatique : doubler le plafond du livret durable de 6K€ à 12K€, réduire de la part du nucléaire en France et fermer de la centrale Fessenheim.

De plus, de nombreuses entreprises, tous secteurs et toutes zones géographiques confondus proposent de nouvelles technologies au service de l'environnement.

Par exemple, au Maroc est né un système solaire permettant de transformer l'air chauffé en énergie (cf. Article suivant) ; au niveau mondial, les usines sont modernisées et sécurisées pour éviter tout accident comme à Fukushima ; de nouvelles matières sont créées pour rendre plus économe et écologique les moyens de transports.

C'est ainsi que pour les porte-conteneurs ont été créés des moteurs à injection, des coques ergonomiques pour aller plus vite en polluant moins et un nouveau système de traitement des eaux, et ont été développés au niveau de l'aéronautique, des projets de création d'un revêtement durable ECOPROT, alliage performant pour lutter contre la corrosion des appareils et l'utilisation du « diesel vert », carburant renouvelable actuellement utilisé dans les transports routiers.

En outre, l'évolution des technologies ne se présente pas toujours où on l'attend, puisqu'elle ne rime pas systématiquement avec création ou innovation mais peut également signifier utilisation d'une technologie oubliée.

Ainsi, le biocontrôle remonte au début du XX<sup>ème</sup> siècle et a l'avantage d'être maintenant en phase avec les sensibilités modernes sur la protection de l'environnement. Cette technique consiste à mettre l'insecte ennemi au contact du nuisible afin de maintenir la population de nuisibles à un niveau qui ne provoque aucun dommage économique.

En Inde, afin de lutter contre les cochenilles *Paracoccus marginatus* qui tuent les plantations de papayers et qui par conséquent sèment destruction et ruine économique dans son sillage, des chercheurs ont remis en exploitation, les guêpes microscopiques. Le principe est simple, les guêpes pondent des œufs dans les cochenilles et quand ceux-ci éclosent, les larves dévorent les organes internes et tuent l'insecte.



En somme, la prise de conscience de l'environnement doit être totale pour pouvoir allier les améliorations climatiques et le développement durable à la croissance économique.

Entre d'autres termes, la réelle évolution de la technologie ne serait-ce pas de réfléchir aux conséquences futures à long terme avant même que les innovations soient développées ?

Sources : OCDE, Le Monde, Media 24, Courrier International, Media Terre, Actu Environnement

Agence pour le Développement Economique et Culturel Nord-Sud  
Statut Consultatif auprès du Conseil Economique et Social (ECOSOC) de l'ONU

ADEC-NS - BP 24219 – 31432 TOULOUSE CEDEX 4

Téléphone : 05 67 16 15 16

Télécopie : 05 61 39 89 34

Site Internet : [www.adecons.fr](http://www.adecons.fr)

# Actualités Internationales

## Une première mondiale pour l'énergie solaire au Maroc

Le Maroc a implanté sur son sol un dispositif de production solaire unique au monde. A Aït Baha, à 50 Km d'Agadir, trois énormes structures de béton sont sorties de terre : des lignes de 215 m de long sur 11 m de large présentant en tout 6000m<sup>2</sup> de surfaces réfléchissantes au soleil.



Dans ce dispositif, les rayons du soleil traversent une membrane à la fois flexible et transparente, faite en éthylène tétrafluoroéthylène (ETFE), puis ils rebondissent sur une surface concave, recouverte d'aluminium, et se concentre sur le tube central qui s'échauffe et élève jusqu'à 600 °C la température de l'air environnant. Ne reste alors qu'à transformer cette énergie thermique en électricité à l'aide d'une turbine actionnée par l'évaporation d'un liquide mis au contact de l'air chauffé.

D'après les estimations, cette installation solaire pourrait avoir un rendement supérieur à 20 % à celui de panneaux classiques, le tout pour un coût de revient plutôt faible puisqu'elle n'est constituée que d'air, d'aluminium et de béton.

Source : Le Monde

## R&D : l'UE lance un programme d'investissement sans précédent

Le programme-phare de l'UE en faveur de la recherche et de l'innovation — *Horizon 2020* — va investir 15 milliards d'euros en 2014-2015 dans des projets créateurs d'emplois. Le programme représentera un total de 80 milliards d'euros sur 7 ans. La somme sera dirigée vers les universités, les organismes de recherche et les entreprises, pour les aider à financer la recherche et le développement de nouveaux produits et services novateurs.

Tout en attirant des investissements privés, le programme fournira des capitaux de démarrage qui devraient permettre de multiplier les avancées et les découvertes scientifiques et de faciliter la mise sur le marché d'idées novatrices. Dans le cadre des appels 2014/15, 500 millions d'euros seront alloués aux PME.



La Commission européenne a indiqué ses priorités en matière de recherche. Les actions couvriront 12 domaines, incluant des thèmes tels que les soins de santé personnalisés, la sécurité numérique et les villes intelligentes.

Les fonds en faveur de l'industrie soutiendront des domaines tels que les technologies de l'information et de la communication, les nanotechnologies, les techniques de fabrication avancées, la robotique, les biotechnologies et la recherche spatiale.

Des domaines tels que la santé, l'agriculture, l'énergie et les transports pourront bénéficier de financements au titre du budget consacré aux enjeux de société.

Au moins 60 % du budget global d'Horizon 2020 serviront à promouvoir le développement durable et au moins 35 % des dépenses seront liées au climat.

La procédure de candidature pour Horizon 2020 a été simplifiée, afin que les participants soient rapidement informés des décisions de financement et démarrent leurs projets le plus rapidement possible.

Source : Commission Européenne

## Des poids lourds du commerce mondial veulent libéraliser les biens "verts"

Des poids lourds du commerce mondial dont l'Union européenne, les Etats-Unis, la Chine, le Japon ont négocié dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) une libéralisation des échanges de marchandises dites "vertes".

Il s'agit de biens jugés utiles pour permettre un développement durable, dans les domaines de la gestion des déchets et des énergies renouvelables.

Ces négociations vont se dérouler à partir d'une base de travail de 54 biens, élaborée par les pays de la coopération pour l'Asie-Pacifique (Apec), qui a commencé à négocier de son côté. Les pays qui ont scellé cet accord en marge du forum économique mondial de Davos sont l'Australie, le Canada, le Costa Rica, Taiwan, l'Union européenne, la Chine (et Hong Kong), le Japon, la Corée, la Nouvelle-Zélande, la Norvège, la Suisse, Singapour et les Etats-Unis.



Source : Les Echos / AFP

# L'ADEC et l'ONU

## Un Point sur la diplomatie préventive de l'ONU en Asie Centrale

Miroslav Jenca, Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU et Chef du Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale, a présenté, le 21 Janvier 2014 à New York, les activités menées par le Centre au cours des six derniers mois aux membres du conseil des Nations Unies.

Ainsi, l'ONU réaffirme l'importance de la diplomatie préventive pour favoriser le règlement pacifique des différends et prend acte des efforts du Centre régional pour aider le développement de la région.



Pour l'ONU, il faut renforcer la coopération et la coordination entre les États d'Asie centrale, le Centre régional et les organisations régionales de sorte à développer les moyens dont dispose la région pour surmonter les obstacles compromettant la paix, la stabilité et le développement durable.

A cet égard, le conseil s'est félicité des initiatives prises par le Centre régional afin d'aider les États d'Asie centrale à trouver une solution pour la gestion des ressources hydriques transfrontalières. Il a notamment prit note des échanges croissants autour de l'élaboration d'un cadre juridique régional pour la gestion des eaux transfrontalières.

Les membres du Conseil ont également salué le fait que le Centre régional mette l'accent sur l'appui à la coopération entre les États d'Asie centrale dans le domaine de la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme religieux. Ils ont recommandé que soit appliqué le Plan d'action pour une Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies dans la région et ont accueilli avec satisfaction le démarrage de la deuxième phase du projet d'application du Plan mené par le Centre régional et l'Équipe spéciale de lutte contre le terrorisme qui vise à améliorer le partage de l'information.

Le fléau du narcotrafic dans la région a également été mis en avant. Le conseil a loué les actions mises en place par le Centre régional pour fédérer les états autour d'une procédure commune de lutte contre le commerce de la drogue.

Les membres du Conseil ont noté les incidences de la situation en Afghanistan sur les États d'Asie centrale et salué le rôle que joue le Centre régional, en coopération avec la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, pour faciliter la participation des États d'Asie centrale aux efforts internationaux de reconstruction et de stabilisation du pays.

Source : ONU

## Actualités de l'ADEC-NS

31 mars—03 avril

Mission Multisectorielle au Maroc  
Région de Meknès—Tafilalet

En partenariat avec



## Actualités de nos partenaires

**GALAXIE**  
Club

Vendredi 31 janvier 2014

Lancement du *Prix Galaxie 2014*

avec cette année pour thème:

« Economie(s) de la mobilité : Innovation au service de la mobilité ou des économies de mobilité »

Agence pour le Développement Economique et Culturel Nord-Sud  
Statut Consultatif auprès du Conseil Economique et Social (ECOSOC) de l'ONU

ADEC-NS - BP 24219 – 31432 TOULOUSE CEDEX 4

Téléphone : 05 67 16 15 16

Télécopie : 05 61 39 89 34

Site Internet : [www.adecons.fr](http://www.adecons.fr)